

**Lettre du citoyen Pierre Arnaud Dartigoeyte, député à la Convention nationale,
adressée à son père le 18 juillet 1793,
retranscrite dans les registres de délibérations et arrêtés du Conseil du Département,
Mont-de-Marsan, 17 août 1793 (Archives départementales des Landes, 3 L 6)**

Paris, le 18 juillet 1793, l'an II de la République française

Mon cher père,

Le fanatisme en religion, comme en royauté, déprave l'homme et le porte à des excès coupables. Notre Constitution a pour but de détruire, de fond en comble, l'un et l'autre fanatisme.

Élevés dans les principes du républicanisme, nos enfants sentiront que leur première vertu doit être la haine des rois ; élevés dans la liberté de tous les cultes, ils sentiront que la religion doit être indépendante de la politique ; que jamais la religion ne doit entrer dans les actions civiles, et qui même l'on doit ignorer absolument quelle pensée religieuse peuvent avoir les citoyens. La guerre une fois finie, les convulsions de l'aristocratie une fois étouffées, la France présentera à l'Europe un spectacle vraiment majestueux, tous les cultes admis par notre acte constitutionnel s'exerceront librement mais dans l'intérieur et le secret des temples. Point de cérémonies extérieures, point de costume. Le musulman, le calviniste, le luthérien, le juif, le catholique grec, le catholique constitutionnel, le catholique dit romain, etc. rendront hommage à la divinité, chacun à sa manière, d'après le sentiment ou le préjugé de sa conscience. Chacun aura ses prêtres, mais les prêtres ne seront reconnus que dans le temple. Tous les citoyens n'importe leur culte seront frères, se réuniront aux fêtes civiques autour de l'arbre de la liberté, ils jugeront chaque fois avec enthousiasme de maintenir cette liberté chérie. On ne peut pas se former encore une juste idée de cette réunion d'opinions politiques. On s'est engoué pour des prêtres, de part et d'autre ; les uns pour les sermentés, les autres pour les insermentés. De là une lutte affligeante qui a fait dévier l'esprit public ; de là des agitations, des troubles, des haines, des passions exaspérées ; de là, enfin, cette manie impolitique, qui a mis la liberté en péril, de signaler le patriotisme par la religion. Les horreurs de la Vendée doivent être pour nous une leçon utile. Puisse enfin le peuple, suivre l'impulsion donnée par la sagesse de la Convention nationale, puisse-t-il échapper au fanatisme de tous les genres ; puissent-ils surtout seconder le mariage des ministres du culte, c'est le moyen et le seul moyen d'en faire des citoyens, et de les attacher à la Révolution. Puisse-t-il enfin se défaire de l'habitude plus funeste qu'on ne pense (car elle fut propagée par le despotisme) de mêler le spectacle des cérémonies religieuses aux cérémonies civiques.

Certes, Le Pelletier, Marat, enterrés, l'un au Panthéon, l'autre dans le jardin des Cordeliers, sans prêtres ni d'autre culte que le culte de la nature, doivent servir d'exemples. Certes les mariages célébrés à Paris dans la forme civile ainsi que la constatation des

naissances devant la municipalité, sans qu'on emploie le ministère des prêtres, propageront le bon esprit dans les départements. On n'appellera pas aristocrate l'homme qui, en se mariant civilement, veut se réserver le droit du divorce. Quant à moi, je vous déclare, mon cher père, que, pouvant avoir une mauvaise femme, je prétends user en ce cas de la loi du divorce, et, pour en user, je veux me marier suivant la loi ; c'est-à-dire passer un contrat purement civil. Du reste, comme l'opinion religieuse est libre, je ne blâme celle de personne ; que chacun se marie comme il l'entend ; qu'il aille à la messe ou qu'il n'y aille pas, qu'il soit protestant ou juif, peu m'importe ; je regarde ses actions. S'il est républicain, s'il aime la liberté, je l'embrasse comme mon frère. Nous parlons de patrie et jamais de religion. Voilà mes principes, malheur aux intolérants qui en professent d'autres.

Votre fils.

Signé Dartigoeyte

Enregistré à Mugron le 25 juillet 1793 l'an second de la République française
à la réquisition du citoyen Labeyrie, curé de Mugron, reçu 20s signé Josse.